

RFSOs: 1000173831 and 1000173779

Question 15:

In the criteria it states the individual who would be responsible for conducting the investigation must possess a private investigators license for the province in which the investigation is to be conducted.

In Nova Scotia the Department of Justice are not issuing any new Private Guard / Investigator licenses, which includes CNS until the proclamation of the *Security and Investigative Services Act (private investigators)* comes into effect. The reason for this is that the Department of Justice is waiting for the new legislation to be proclaimed which will not be happening in the near future.

My question is would former experience as RCMP, Municipal Police, or Military Police as they have investigation training as part of their regimented police training, allow for the exclusion of the criteria for a private investigator's license to submit a proposal?

Answer 15:

DIAND requires the bidders to demonstrate that they possess a valid private investigation in one of the regions defined in the RFSO. Please refer to Questions and answers 4, 5 and 6.

PLEASE NOTE THAT THE QUESTION PERIOD IS NOW OVER. NO MORE QUESTIONS WILL BE ANSWERED.

DOC 1000173831 and 1000173779

Question 15:

Dans les critères il est indiqué qu'une personne menant une enquête doit posséder une licence d'enquêteur privé dans la province dans laquelle l'enquête sera menée.

En Nouvelle-Écosse, le Ministère de la Justice n'émet pas de nouvelles licences pour des gardes personnels / enquêteurs jusqu'à l'entrée en vigueur de la Loi sur la sécurité et les services d'enquête (enquêteurs privés). La raison étant que le Ministère de la Justice attend la proclamation de la nouvelle loi, ce qui n'arrivera pas dans un avenir rapproché.

Ma question est la suivante: est-ce que l'expérience acquise en tant qu'agent de la GRC, police municipale ou militaire puisqu'elle contient une formation sur les techniques d'enquête dans le cadre de leur formation obligatoire, sera suffisant pour exclure ce critère d'obtention d'une licence d'enquêteur pour ainsi soumettre une proposition?

Réponse 15:

Le MAINC exige que l'offrant puissant démontrer qu'ils possèdent une licence valide d'enquêteur dans l'une des régions définies dans l'appel d'offres à commandes. S.V.P. vous référer aux questions et réponses 4, 5 et 6.

VEUILLEZ NOTER QUE LA PÉRIODE DE QUESTIONS EST MAINTENANT TERMINÉE. AUCUNE AUTRE QUESTION NE SERA RÉPONDUE.